**Plateforme du PCC -** [**2021**](https://cpcassets.conservative.ca/wp-content/uploads/2021/09/08200647/56e6b8ac5a32819.pdf)

**Une Société Radio-Canada réellement publique**

1. *Mettre un terme à la dépendance aux revenus publicitaires en commençant par les plateformes numériques.* (NON)
2. *Augmenter le financement afin que Radio-Canada puisse être à la hauteur de son mandat.* (NON)
3. *Mettre en place un système de sélection réellement indépendant du gouvernement en ce qui concerne la présidence et le conseil d’administration de Radio-Canada.* (NON)

Lors de la course à la chefferie du PCC, Erin O’Toole s’était engagé à mettre un fin au financement public pour les services numériques de CBC/Radio-Canada. Il avait également promis de couper le financement pour les services télé de CBC ainsi que pour le poste de nouvelles en continu, CBC News Network. Il a cependant dit ne pas vouloir toucher les services de Radio-Canada.

Selon notre analyse de la plateforme du PCC, cette politique est toujours en place. Le parti s’engage à réévaluer le mandat pour les services télé de la CBC, pour le poste de nouvelles en continu, CBC News Network, ainsi que pour les nouvelles en ligne de CBC. Notamment, on veut « évaluer la viabilité de cibler les services sur un modèle d’intérêt public comme PBS aux États-Unis ». On ne trouve donc aucune garantie que M. O’Toole a laissé de côté son plan pour privatiser les services télé de CBC et le poste de nouvelles en continu, CBC News Network.

Le PCC propose également de donner à Radio-Canada “une structure légale et administrative distincte afin de refléter son mandat unique de promouvoir la langue et la culture francophones, tout en maintenant son financement et assurant le partage continu des ressources et des installations”. Dans cette nouvelle mouture, le gouvernement du Québec et les groupes représentants les minorités francophones hors Québec participeraient à la nomination de certains membres du C.A.. De plus, les services numériques de Radio-Canada devraient être gratuits et ne pourraient exploiter des “services de positionnement de marque comme Tandem en concurrence avec les médias francophones privés.”

Le document de la plateforme du PCC n'aborde pas, de façon plus générale, la question des nominations politiques à CBC/Radio-Canada.

**Raconter nos propres histoires**

1. *Obliger Netflix et cie à réinvestir une part des revenus qu’ils amassent sur notre territoire dans la production de contenu culturel original canadien, comme le font déjà nos radiodiffuseurs traditionnels. (PAS CLAIR)*

Dans leur plateforme, le PCC s’engage à « exiger que les gros services de diffusion en continu comme Netflix, Disney+ et Amazon Prime Video réinvestissent une part considérable de leur revenu brut canadien à la production de programmation originale au Canada, dont une part fixe sera en langue française. » Puisqu’on ne donne pas de cible précis, il est difficile d’évaluer l’impact de cette proposition.

**Un secteur journalistique crédible et en santé**

1. *En arrêtant la fuite des quelques 2 milliards de dollars qu’Ottawa offre sous forme de déductions d’impôt aux compagnies canadiennes qui achètent des espaces publicitaires auprès de Google et Facebook – une tendance qui nuit à nos médias et à leur travail. (PAS CLAIR)*
2. *En suivant l’exemple de l’Australie et de la France, qui ont forcé Google et Facebook à compenser leurs médias d’information pour l’utilisation de leurs contenus, y compris (OUI)*

Le PCC propose d’appliquer « un impôt sur les services numériques représentant 3 % du revenu brut au Canada pour que les géants du Web paient leur part. » Les conservateurs n'abordent pas la question des échappatoires fiscales qui privilégient les géants du Web par rapport aux médias d’ici dans leur plateforme électorale. Ils ne se prononcent pas sur l’article 19 de la Loi sur l’impôt sur le revenu. Cet article donne des subventions de près de 2 milliards de dollars aux entreprises canadiennes pour l'achat de publicités sur des plateformes comme Facebook et Google.

De plus, les conservateurs mettrait fin à la subvention aux médias de 600 millions de dollars présenté pas le gouvernement libéral. En revanche, le parti propose d’instaurer « un régime de redevances des médias numériques qui serait basé sur les meilleures pratiques des approches australienne et française.

**Nos valeurs et nos médias**

1. *Faire appliquer les lois existantes. Les gouvernements ont déjà beaucoup de pouvoir pour sévir contre les plateformes qui facilitent les activités illégales, mais ils refusent de l’utiliser. Cette situation doit changer. Ce qui est illégal hors ligne est tout aussi illégal en ligne. (PAS CLAIR)*
2. *Rendre les dirigeants canadiens des plateformes personnellement responsables de la conduite de leur entreprise, avec des sanctions pouvant aller jusqu’à l’emprisonnement. (NON)*
3. *Modifier la loi afin que les tribunaux canadiens puissent bloquer le versement de fonds aux récidivistes. Si vous enfreignez nos lois, votre entreprise ne devrait pas être en mesure d’opérer sur notre territoire. (NON)*

Les conservateurs s’engagent à « lutter contre l’incitation et la haine en ligne en criminalisant clairement les propos qui encouragent les actes de violence contre des personnes ou des groupes identifiables. » Ils vont également « protéger les formes de discours, de critiques et d’arguments qui n’incitent pas à la violence. »

De plus, le parti s’engage à « établir une obligation juridique plus sévère pour que les plateformes de médias sociaux retirent le contenu illégal, notamment le contenu qui incite à la violence. » Le parti se prononce sur la question de la « censure » en promettant de s’attaquer au matériel de nature criminelle, et ils vont s’opposer « à la censure par le gouvernement du matériel qui n’est pas de nature criminelle, uniquement parce que certains le trouvent offensant. »

La plateforme du NPD n'aborde pas la question de tenir les dirigeants canadiens des plateformes de médias sociaux personnellement responsables du contenu illégal hébergé sur leurs sites. On n'aborde pas non plus la possibilité d'imposer des barrières qui empêcheraient les plateformes qui enfreignent constamment la loi d'accéder au système financier canadien.